

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 26-04-2018**

L'an deux mil dix-huit et le 26 avril à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Delhome JC, Belle JC, Reist-Picard J,  
Mmes Prot MT, Girard P, Delhome V, Foucry-Gautier S, Buit C, Poulenard MT,

Etaient excusés : Roudier R a donné procuration à Osternaud M  
Revol C a donné procuration à Delhome JC  
Chirouze H a donné procuration à Prot MT

Etait absente : Montagnon G.

Secrétaire de séance: Reist-Picard J

Date de convocation: 20-04-2018

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 13

Avec tristesse et émotion, les conseillers municipaux ont observé une minute de silence en hommage à Pierre Coldepin conseiller municipal décédé le 11 avril 2018.

Puis le Maire ouvre la séance du conseil municipal :

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

##### 1°-Emprunt financement local technique

Parmi les différentes offres reçues, c'est celle du Crédit Agricole Centre Est qui est retenue. Le montant de l'emprunt sera de 50 000€ sur 10 ans au taux de 1.03%.

##### 2°-Choix du coordonnateur pour l'opération bibliothèque.

Le groupe Qualiconsult est retenue pour les missions CT, CSPA, VAMST et VIEL.

##### 3°-Contrat d'entretien chaudière et climatisation

La société TTEC est retenue pour l'entretien de la climatisation et du chauffage.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### \*Rapport des commissions

##### \*Questions diverses

-Mr le Maire rappelle que Pierre Coldepin s'occupait de la gestion du site internet et qu'il faut trouver quelqu'un pour le remplacer. Après discussion, le conseil municipal pense que pour l'immédiat, il est plus judicieux de confier cette mission à un professionnel, Jean-Noël Pomaret sera contacté.

-cérémonie du 8 mai

Compte tenu de la faible participation de la population au rassemblement du 8 mai, il a été décidé que seule la municipalité déposerait une gerbe ce jour-là. Lors du 11 novembre, nous célébrerons l'armistice et la fin de la seconde guerre mondiale.

Le Maire  
Max Osternaud

